Date de mise en ligne : 29 septembre 2025

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00093** du 18 SEP. 2025
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 100 Avenue du Général Leclerc
93500 Pantin

En vue de la réalisation : Mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur de la maison par l'installation de panneaux de polystyrène expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur les différentes façades de la maison NORD SUD EST OUEST.

Sur un terrain sis 15 Rue de Balzac
Cadastré AO369

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 18 SEP. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES (V.-St.-G.) (M.) DAUP

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 25 00093** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,